



CHARTRE

DE L'ASSOCIATION SPORTIVE

DU GOLF DES CHANALET

Définition

Le club de golf des Chanalets, ce sont deux entités bien distinctes mais en constante collaboration :

- Une société commerciale gestionnaire du terrain et des infrastructures qui s'y trouvent.
- Une association sportive à but non lucratif, animée par une équipe de bénévoles, qui, comme son nom l'indique, assure l'aspect sportif du club. Elle représente le lien avec la Fédération Française de Golf et coorganise les compétitions de club qui alimentent le calendrier de notre club tout au long de l'année. Elle permet également aux équipes de tous les âges et de tous les niveaux de participer aux différents championnats, qu'il s'agisse d'épreuves départementales, régionales ou fédérales comme les championnats de France. Elle met aussi en œuvre une politique d'animation et de formation.

Une association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901

L'Association Sportive du golf des Chanalets est déclarée en préfecture, conformément à la loi du 1^{er} juillet 1901. Elle est également affiliée à la Fédération Française de Golf. Elle est gérée par un conseil d'administration de 10 à 15 membres, élus pour 3 ans, et dirigée

par un bureau constitué d'un Président, d'un Trésorier et d'un Secrétaire et s'appuie sur deux commissions :

- Une Commission Sportive Adultes, qui regroupe trois sections : Dames, Messieurs, Seniors.
- Une Commission Jeunes.

Le rôle de l'Association Sportive

- Organiser, animer et promouvoir la pratique du golf, en liaison avec la Fédération Française de Golf et ses représentants locaux, la ligue de golf Auvergne-Rhône-Alpes et le comité bi-départemental de golf de Drôme-Ardèche.
- Promouvoir les compétitions interclubs.
- Coorganiser avec la structure commerciale certaines compétitions.
- S'assurer du respect de l'éthique sportive lors des compétitions.
- Soutenir l'école de golf au travers de la Commission Jeunes.

Les objectifs

- Organiser une compétition de l'association par an.
- Permettre à toutes les équipes de briller dans leurs championnats respectifs.
- Inciter les meilleurs éléments de l'école de golf à participer aux compétitions extérieures.
- Améliorer l'information auprès de ses membres sur la vie du club au travers des tableaux d'affichage, des réseaux sociaux et du site internet de l'Association Sportive, alimentée, entre autres, par les responsables de sections.

Les attentes

- Une forte participation de ses membres aux compétitions et animations sportives diverses.
- Le respect des sponsors par la présence des compétiteurs aux remises de prix.
- Des compétitions fair-play avec le respect des règles et la lutte contre le jeu lent.

La Commission Sportive Adultes

L'association sportive du golf participe à de nombreuses compétitions par équipes et individuelles, associant toutes les catégories de sexe et d'âge. C'est le trait d'union entre toutes les sections (Dames, Messieurs, Seniors).

Section Dames

Elle a pour vocation de réunir toutes les Dames désirant partager convivialité et sportivité. Ses membres participent à diverses rencontres amicales inter clubs ainsi qu'aux compétitions officielles départementales, de ligue et fédérales.

Section Messieurs

Elle a pour vocation de réunir tous les Messieurs désirant partager convivialité et sportivité. Ses membres participent à diverses rencontres amicales inter clubs ainsi qu'aux compétitions officielles départementales, de ligue et fédérales.

Section Seniors

Elle propose à ses adhérents diverses activités amicales et de compétitions. Emmenée par son bureau, elle participe aux compétitions départementales, de ligue et fédérales.

La Commission Jeunes

L'Association Sportive participe au développement du golf en apportant son appui à l'école de golf au travers de sa Commission Jeunes et par la prise en charge d'une partie des frais : matériel pédagogique, inscriptions aux compétitions et formation des ASBC.

L'équipe

- Un bureau (comité directeur) composé d'un président, d'un trésorier, d'un secrétaire et d'un adjoint, d'un responsable communication, d'un responsable de la commission sportive et d'un adjoint.
- Un directeur du golf.

Le bureau

Président : Serge Bertinet

Trésorier : Bernard Gros (Adjoint : Pascal Andrieu)

Secrétaire : Georges Ohannessian (Adjointe : Christine Bonnet)

Communication : Patrick Sillam

Commission Jeunes : Georges Ohannessian, Vincent Minodier

Commission sportive Adultes : Jacky Grenier (Adjoint : Philippe Noca)

Responsable Messieurs 1^{ère} Série : Quentin Dion (Adjoint : Grégoire Durand)

Responsable Coupe Gentlemen : Simon Macias, Philippe Varrache

Responsable Dames : Christine Bonnet

Responsable Seniors : Franki Lebrat

Responsable Mixte 2e et 3e Série : Philippe Noca (Christine Bonnet, Jacky Grenier)

Responsable Hivernale : Franki Lebrat

Responsable Vétérans : Alain Cousin

Responsable ASGRA : Philippe Noca

Responsable GNTS : Jean-Paul Venturini, Yves Reynaud

Responsable Hivernale Seniors et VDR : Alain Lattier